Tribunal pour Enfants de Saint-Denis-de-La Réunion

Audience du

Président : HARDY Marion

Ministère public : Greffier : THIAN-TIT Aurore

9 avril 2024 - 08:30

Cabinet du JE n°2

Heure de fin :

NUMÉRO	SJT.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS	NAT.	DECISION DU TRIBUNAL
AFFAIRE	PÉN.	PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	JGT	
1 24088000089 JE CABJE2 24000025				
EXTRACT	DPAC	Prévenu :		
9h30		KONDOKI Dayan né le 22 août 2008 à LE PORT (La Reunion)		
		Ayant pour avocat : Maître CHANE-HIME Corinne (Barreau : SAINT-DENIS)		
		Représentants légaux : VALIN Patrice KONDOKI Victorine		
		7872 - VOL EN REUNION commis le 10 avril 2022 à Le port 7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 9 mars 2022 à Le port		
COPJ		Prévenu :		
		KONDOKI Reyan né le 22 août 2008 à LE PORT (La Reunion)		
		Ayant pour avocat : Maître BAUMONT Judith (Barreau : ST DENIS)		
		Représentants légaux : VALIN Patrice KONDOKI Victorine		
		7872 - VOL EN REUNION commis le 10 avril 2022 à Le port 7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 9 mars 2022 à Le port		

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
		<u>Victimes : MONACO Fabien(Min)</u> <u>Représentant légal :</u> HUBERT Sabrina		
		PAYET Elodie		
2 24088000020 JE CABJE1 24000022				
CONV		Prévenu :		
10h30		ABDALLAH Junior né le 4 mai 2006 à MAMOUDZOU (Mayotte) Ayant pour avocat : Maître LEBERT Manon (Barreau : ST DENIS) Représentants légaux :		
		ABDALLAH Bendjid FONTAINE Soumaïla 20737 - VIOLENCE AGGRAVEE PAR DEUX CIRCONSTANCES SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS commis le 7 mars 2024 à St denis		
CONV	LIBRE	Prévenu: VADIVEL Kadjyvan né le 28 août 2008 à ST BENOIT (La Reunion) Ayant pour avocat: Maître RENAUDIN Sophie (Barreau : Saint-Denis) Représentants légaux: VADIVEL Mirelle ROBERT Roméo 20737 - VIOLENCE AGGRAVEE PAR DEUX CIRCONSTANCES SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS commis le 7 mars 2024 à St denis Victime: IMACHE Dyllan(Min) Représentant légal: PROSERPINE Jean Pierre		

Audience levée à

le greffier, le ministère public